



**IR
TS**

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX

**VALIDATION
DES ACQUIS DE
L'EXPERIENCE
(VAE)**

ACCOMPAGNEMENT
À LA VAE DISPOSITIF
DE DROIT COMMUN

-
TRANSFORMEZ
VOTRE EXPERIENCE
EN DIPLOME

**Développeur
de talents sociaux
& solidaires**

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE, pour qui ?

Toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut, son niveau de formation, pouvant justifier d'au moins un an d'expérience (continue ou non), salariée, non salariée et/ou bénévole, sur des activités en rapport direct avec le diplôme visé. L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux vous accompagne :

- dans la constitution de votre dossier VAE (Livret 2) : analyse de votre expérience, choix des situations à expliciter, mise en relation de vos compétences avec celles exigées dans le référentiel
- dans la préparation à l'entretien avec le jury : attendus du jury et mise en situation

Durée et modalités d'accompagnement, lieu et tarifs

- 24 heures* : collectif en petits groupes et suivi individuel
- A l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
- Tarif demandeur d'emploi : 1100€
- Tarif salarié : de 1700€ à 2000€ selon diplômes. Retrouvez le détail sur www.irtsnouvelleaquitaine.fr

**L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux peut proposer aux employeurs des dispositifs d'accompagnement sur mesure*

Comment financer la VAE ?

Selon votre situation (demandeur d'emploi/salarié/indépendant), plusieurs modalités sont possibles :

- CPF (compte personnel de formation),
- plan de développement des compétences de l'établissement/service/institution,
- Pôle Emploi

L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux peut vous conseiller sur les financements et le montage des dossiers.

Les diplômes accompagnés par l'IRTS Nouvelle- Aquitaine Bordeaux

- **DEAES** / Accompagnant Educatif et Social
- **DEAF** / Assistant Familial
- **DEASS** / Assistant de Service Social
- **RSSP** / Responsable de Secteur Services à la Personne
- **CAFDES** / Certificat d'aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale
- **CAFERUIS** / Encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale
- **DECESF** / Conseiller en Economie Sociale Familiale
- **DEIS** / Ingénierie Sociale
- **DEMF** / Médiateur Familial
- **DEEJE** / Educateur de Jeunes Enfants
- **DEES** / Educateur Spécialisé
- **DEETS** / Educateur Technique Spécialisé
- **DEME** / Moniteur Educateur
- **DETISF** / Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- **TMA** / Titre de Moniteur d'Atelier

Les étapes de la VAE

1. Demande de recevabilité :

- Demander le livret 1 auprès de l'organisme instructeur *
- Compléter et renvoyer le livret 1
- Réception de la notification de recevabilité

2. L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux vous accompagne pour :

- Rédiger le livret 2
- Préparer l'entretien avec le jury

3. Vous déposez votre livret 2 et passez devant le jury d'examen

4. Vous recevez vos résultats : vous obtenez une validation totale (diplôme, certification), partielle ou une non-validation.

Validation partielle : les domaines / blocs de compétences acquis le sont définitivement. Pour valider les domaines / blocs de compétences manquants, vous pouvez soit redéposer un livret 2 de VAE soit intégrer le parcours de formation (parcours individualisé) et passer les certifications correspondantes.

Non validation : vous restez dans le cadre de la recevabilité et pouvez redéposer un livret 2 de VAE.

*POUR LE LIVRET 1, CONTACTEZ LE BON INTERLOCUTEUR !

Pour la VAE AES, ASS, AF, EJE, MF, TISF, DEIS, CAFERUIS

ASP délégation VAE (numéro azur 0810.017.710)
service recevabilité
15 rue Léon Walras - CS 70902
87017 Limoges Cedex 1
www.asp-public.fr

Pour la VAE RSSP

IRSAP (02 33 28 56 68)
Plaine de Saint Gilles
72610 Saint Paterne
www.irsap.fr

Pour la VAE ES, ETS, CESF, ME

DAVA (numéro 05.40.54.71.01)
3 terrasse front du Médoc
La tour Paul Victor de Séze
33000 Bordeaux

Pour la VAE CAFDES

EHESP de Rennes (02 99 02 22 00)
15, rue du professeur Bernard - CS 74312
35043 Rennes
va@ehesp.fr

Pour la VAE TMA

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
(05 56 84 20 68)
9 avenue François Rabelais
33400 Talence
v.masse@irtsnouvelleaquitaine.fr

Livret 1, livret 2 : Mode d'emploi

LIVRET 1 ?

C'est un recueil d'éléments et de documents (copies de bulletins de salaire, contrat de travail, attestations employeur) qui permet d'attester de la durée de votre expérience et de l'adéquation avec le diplôme visé.

LA RECEVABILITÉ ?

Une fois le livret 1 envoyé, vous recevez la notification de recevabilité ou son refus. La recevabilité est ce qui vous

donne le droit de présenter un diplôme par la voie de la VAE.

LIVRET 2 ?

L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux vous accompagne dans le renseignement du livret 2. Vous rendez compte des compétences développées au cours de votre expérience. Une fois complété, ce livret 2 est déposé et présenté oralement devant un jury.



Contacts

- **Cadre technique :**

Isabelle JAUNAUX

i.jaunaux@irtsnouvelleaquitaine.fr

- **Assistante :**

Marion Lambert

m.lambert@irtsnouvelleaquitaine.fr

05 56 84 25 41



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Suivez-nous sur:



Twitter [@IRTSNA](https://twitter.com/IRTSNA)



Facebook [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.facebook.com/irtsnouvelleaquitaine)



LinkedIn [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.linkedin.com/company/irtsnouvelleaquitaine)



Instagram [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.instagram.com/irtsnouvelleaquitaine)

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr